FFESSM DEUX SÈVRES | 79

FÉDÉRATION FRANÇAISE ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS – Comité départemental

Réunion du comité directeur du CODEP 79 - 29 octobre 2026

Rédactrices : Erika CLAUDEL, Hélène BOISDY. Annexe 1 de Juan.

Les membres du comité présents :

Nathalie MASSE RODRIGUEZ, Présidente
Isabelle LARVOIRE, Présidente adjointe
Erika CLAUDEL (nouvelle secrétaire)
Hélène BOISDY, Secrétaire adjointe
Pierre GRANIER, Trésorier
Juan RODRIGUEZ, président commission technique
Olivier CLUZEAU, président commission photo-vidéo, webmaster
Alain GENDRON, référent TIV
Jean-François LEBAIGUE, référent Secourisme
Sylvie TOULOUSE, présidente commission bio & environnement subaquatique
Éric MURZEAU, membre
Franck LASSISTE (support pour la commission technique)
Sébastien CLAUDEL (support digital & numérique)
Damien DUSSUTOUR (nouvelle mission référent communication)
Jean-Pierre STEFANATO (membre d'honneur)

Les membres du comité excusés :

Valérie BLAIS (nouvelle trésorière adjointe)
Frédéric GUIRRIEC, président commission plongée libre
Françoise ROHART, membre
Philippe BURGUY, référent handiSub

Table des matières

0-Préambule : réouverture de la carrière 2

1-Accueil nouveaux membres (tour de table) 2

2-Élections Secrétaire et Trésorier Adjoint 3

3-Propositions et répartitions de nouvelles missions pour la saison 2026-2027 3

4-Date et convocation AGE pour vote des nouveaux statuts 4

5-Nouveau propriétaire et fin de bail 4

6-Adhésions 2026-2027 5

7-Salles de St Lin : tarifs et possibilités 5

8-Demande de la Présidente du Conseil Départemental, Coralie DESNOUE 6

9-TIV 6

10-Divers : panneau de la carrière, élagage, mannequin, carrière de la Preuille 6

Fin de séance 7

Annexe 1 7

0-Préambule : réouverture de la carrière

19h31.Remerciements de Nathalie aux membres présents.

Rives ravinés, les rubalises sont posées pour marquer la zone dangereuse.

L'accès à l'eau est assez loin. Mise en place d'un banc en bas pour faciliter le gréage et dégréage.

Constat de 5,5à 6 m d'eau en moins.

Une inspection de toutes les bouées est en cours par les moniteurs. (action en cours)

Hélène propose de repousser les bouées à 10m à 10m et 5 m à 5m (action Hélène)

La zone du triangle est en cours (action Eric)

La question est de l'effondrement possible de certains blocs de pierre lors de l'immersion des plongeurs. Éléments avec ou sans danger ? Juan et Alain pensent qu'il n'y aura aucun problème, les Roches sont bien ancrées mais on ne peut pas être certains

Accès sous l'eau au niveau du tombant sur le fond à 35m, attention, s'écarter de la falaise de 2-3m, à titre préventif.

La responsabilité revient DP d'informer les palanquées.

Compliqués pour l'orientation sans visuel, les plongeurs devront s'adapter.

Juan et Hélène rédigent un message au DP en spécifiant cette distance de sécurité sous l'eau et la descente du sac d'oxygénothérapie au bord de l'eau. Sous le banc. (action Juan et Hélène).

1-Accueil nouveaux membres (tour de table)

19h40

Damien : Club CARP. Pas très longtemps que je plonge, 3ème année, PN3. « Je souhaite participer et aider sur les projets et missions, je m'aguerrirai et une fois monté en compétences j'espère monter en responsabilités. »

Franck : Club APNEE. 19 ans que je plonge. Je m'occupe des N4, dans le cadre de la commission technique pour aider Juan.

Erika Club APNEE. 11 ans que je plonge. Propose son aide au CODEP et souhaite être secrétaire.

Seb Club APNEE. 12 ans que je plonge. Propose aide informatique.

L'ensemble des membres se présentent aux nouveaux arrivants : Nathalie, Isabelle, Olivier, Jean-Pierre (Membre d'honneur), Eric, Pierre, Sylvie, Hélène,
Juan, Alain, Jean-François.

FFESSM Deux-Sèvres 79 - 3 sis Lieu-dit La carrière - 79420 SAINT-LIN
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
WWW.CODEP79-PLONGEE.FR
N° SIREN : 447 598 996 - N° SIRET : 447 598 996 00026

Présentation de Nathalie de Françoise ROHART (ne souhaite pas prendre de responsabilité nouvelle), Valérie BLAIS (Souhaite être trésorière adjointe), Frédéric GUIRRIEC (n'a pas de souhait particulier).

2-Élections Secrétaire et Trésorier Adjoint

Se présente

Erika pour le poste de secrétaire (APNEE).

Valérie pour le poste de trésorière adjointe (CARP).

La présidente souligne le fait qu'il est peut-être délicat d'avoir deux trésoriers du même club.

Qui est contre ? Isabelle, soulève que cela peut être dérangeant et pourrait amener des questions. 2 compétences importantes sur un même club. Des échanges ont lieu.

Vote :

Qui s'oppose ? 0

Qui s'abstient : 0

Unanimité POUR.

Erika est secrétaire.

Valérie est trésorière adjointe (CARP).

Point Trésorerie : Pierre
Le crédit agricole est à échiré, peut-on le rapatrier à Parthenay
Vote :

Qui s'oppose ? 0

Qui s'abstient : 0

Unanimité POUR.

MMA : Assurance à Brive la Gaillarde (à voir si on peut rapprocher).

3-Propositions et répartitions de nouvelles missions pour la saison 2026-2027

Répartition des nouvelles missions

.

- Inventaire du matériel et aménagement du local fermé de Saint-Lin.

Faire un inventaire complet (Clé, Matériel, Vidéo….)
Erika Claudel et Damien Dussutour

- Planning du ménage du local (affichage)

Juan et Erika vont préparer un affichage.
Missions pour cette saison.

Prise en **charge d'une mission de communication** et d'animation du CODEP. Isabelle et Damien se proposent pour prendre en charge la partie communication extérieure pour le CODEP 79. Isabelle donnera la charte à respecter.

Inventaire du matériel et aménagement du local fermé de Saint-Lin.
Faire un inventaire complet (Clé, Matériel, Vidéo….)
Action : Erika et Damien, Seb en appui

Jean pierre et Hélène enverrons ce qu'ils ont de leur côté en terme d'inventaire.

Nettoyage du local, **planning de ménage** ou affichage pour rendre le local propre.

Action Juan, Erika et Seb.

Le gros Conteneur à vider. Il faut le vider à la déchetterie. Action : Alain, Jeff Juan

Tous les clubs doivent participer au maintien d'un local propre, même les clubs extérieurs au CODEP 79.

4-Date et convocation AGE pour vote des nouveaux statuts

Rappel :

Lundi 25 janvier à ST Lin, vote des nouveaux statuts par les présidents de club du CODEP 79, suite au vote du CODIR du 6 Juillet.

Convocation envoyée.

Les statuts ont été révisés pour être en conformité avec les statuts de la FFESSM.

Le scrutin plurinominal des nouveaux statuts fait débat au sein du comité. Les échanges permettent de mettre le doigt sur une problématique possible. Article à revalider.

Action : Franck et Pierre formulent les questions pour les transmettre à Isabelle qui les enverra à la directrice de la FFESSM.

5-Nouveau propriétaire et fin de bail

Des nouveaux propriétaires en SCI. MR ZIRN Corentin est notre interlocuteur.

FFESSM Deux-Sèvres 79 - 3 sis Lieu-dit La carrière - 79420 SAINT-LIN
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
WWW.CODEP79-PLONGEE.FR
N° SIREN : 447 598 996 - N° SIRET : 447 598 996 00026

Fin de bail le 3 janvier 2027. Renouvellement du bail pour 3 ans.
A-t-on des demandes particulières ?

Normes électriques ? VMC ?

On l'invite à venir visiter les locaux.

Action Hélène, Juan et Damien

6-Adhésions 2026-2027

Liste des clubs pour cette saison.

Nathalie propose de repasser l'adhésion de septembre (année en cours) à décembre (année +1). Comme le cycle d'une licence.

Vote :

Qui s'oppose ? 0

Qui s'abstient : 0

Unanimité POUR.

Nombre de club extérieur : 14 dont 2 Sca. CLUB du 79 : 9.

Sur l'adhésion il faut demander l'attestation de preuve d'adhésion à la FFESSM. Nathalie va faire les appels à cotisation.
Le règlement intérieur est envoyé et les présidents doivent renvoyer une attestation qu'ils ont lu et son ok avec les RI de Saint-Lin.
Le facebook du CoDep pourra aussi mettre à jour les consignes.

Adhésion du CODEP 17 : Adhésion des clubs du 17 et du CODEP 17.

7-Salles de St Lin : tarifs et possibilités

Salle des fêtes de St lin, super salle. Tarif à 200 euros pour les deux jours pour le stage initial initiateur. Ça vaut la peine.

La petite salle des associations où le CODIR se réunit ce soir est gratuite.

Possible de réserver à la mairie par la présidente ou le secrétariat.

Action Nathalie : Alain souhaite réserver la salle des associations pour le 31 janvier pour le TIV.

FFESSM Deux-Sèvres 79 - 3 sis Lieu-dit La carrière - 79420 SAINT-LIN
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
WWW.CODEP79-PLONGEE.FR
N° SIREN : 447 598 996 - N° SIRET : 447 598 996 00026

8-Demande de la Présidente du Conseil Départemental, Coralie DESNOUE

Souhaite faire un baptême de plonger à St lin. Action de communication pour elle. A voir pour Juillet.

Lors de l'AG, un échange avec Claire : idée de proposer un baptême de plongée aux autres colocataires ou habitant de St lin. Annonce dans l'article de Damien

9-TIV

Organisation proposée par la com technique et le responsable TIV pour cette saison

Juan énonce la nouvelle organisation pour laisser plus de latitude aux clubs

Voir annexe 1*

Vote :

Qui s'oppose ? 0

Qui s'abstient : 1

POUR : 13

10-Divers : panneau de la carrière, élagage, mannequin, carrière de la Preuille

Journée d'inauguration ***du panneau*** en Juillet mixer avec une journée spéciale baptême. Idée à creuser.

Vie à St Lin : Idée de Jean Pierre et Seb : vidéo 5h sous l'eau, à proposer à la mairie de St lin pour faire découvrir la carrière aux habitants.

Elagage : Fait le 23 octobre sur une journée. Dans le respect des normes Bio

L'évacuation des branchages a été fait. Coût 1 000 euros.

Le mannequin cassé a été réparé (action Juan)

Carrière de la Preuille : le 19 septembre 2022, le comité a décidé de dénoncer la convention. Nathalie va le rappeler à la commune pour ne pas engager notre responsabilité sur cette carrière.

Signature électronique : des membres du comité : Isabelle propose de créer des signatures homogènes pour tous. Qui veut peut lui envoyer.

Prénom NOM/ N°tel/ Email/fonction

Les boites mail OVH seront étudiées par Sébastien et Olivier

Sortie à Hendaye pour les GP et MF1. Sortie Technique sous l'égide du CODEP le 19 et 20 juin.

FFESSM Deux-Sèvres 79 - 3 sis Lieu-dit La carrière - 79420 SAINT-LIN
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
WWW.CODEP79-PLONGEE.FR
N° SIREN : 447 598 996 - N° SIRET : 447 598 996 00026

Paddle rescue pour le sauvetage, se renseigner des opportunités et revendre la paddle actuel. OK (action Erika)

Fin de séance

21h23, clôture de la réunion.

Date de la prochaine réunion à définir.

Annexe 1

Organisation des formations TIV proposée par la commission technique départementale en accord avec le référent de la gestion TIV

Rappel :

GESTION DES RESSOURCES TIV

Chaque président de club est responsable de ses ressources en TIV et donc de veiller à ce qu'ils restent actifs (minimum une action de TIV tous les 2 ans) ainsi qu'a leurs dates annuelles de recyclage à faire tous les 5 ans.

RECYCLAGE TIV

La commission technique et son responsable TIV doivent avoir la visibilité en début de saison des clubs voulant organiser une formation recyclage, cette session de recyclage pourra avoir lieu aux conditions suivantes :

a) Demande d'autorisation d'organisation de stage auprès de la commission technique et responsable TIV, au minimum 2 mois avant la session prévue, qui sera en charge d'en faire la demande auprès des instances régionales

b) Identification des formateurs et lieu de formation

c) Le coût de ces stages seront débattus et définis en commission technique du codep79
Le formateur délégué et organisateur de la session s'engage à être financièrement équilibré voir légèrement bénéficiaire afin de ne pas créer de déficit pour le CODEP

d) Ouverture de ce stage à tous les clubs du département

e) Inscription à ce stage via le lien hello-asso communiqué par la commission technique ou le référant TIV du codep.

f) La commission technique du CODEP79 proposera une ou deux dates en début de saison à l'AG, Elle sera ouverte avec un minimum de 6 stagiaires,

g) La liste des validations de recyclage devra être communiquée au référent TIV

RÉACTIVATION et FORMATION INITIALE

Elle seront proposées et organisées suivant un calendrier établi par le référant TIV en accord avec la commission technique et diffusé aux présidents et responsables techniques des clubs et maintenues dans les conditions suivantes :

a) Un minimum de 6 candidats sera le prérequis pour le maintien de ce stage

c) Le coût de ce stage sera débattu et défini en commission technique du codep79

d) Le nombre et les formateurs seront conviés pour participer par le référents TIV en fonction du nombre de stagiaires et ce pour réduire les frais d'organisation.

e) Inscription à ce stage via le lien hello-asso communiqué par la commission technique ou le référant TIV

f) Déclaration d'organisation de stage auprès des instances régionales à la charge du référent TIV du département.

À ce jour les tarifs sont de : recyclage 20€, réactivation 34€, initial 50€

FFESSM Deux-Sèvres 79 - 3 sis Lieu-dit La carrière - 79420 SAINT-LIN
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
WWW.CODEP79-PLONGEE.FR
N° SIREN : 447 598 996 - N° SIRET : 447 598 996 00026